

# Projet Lyon Confluence

## Démarche environnementale pour le réaménagement d'anciens sites industriels



### Pays

France (Rhône)

### Client

SEM Lyon Confluence

### Date

2003-2016

### Prestations de Sogreah Magelis

- ▀ Etude historique des activités industrielles sur l'ensemble de la zone d'aménagement
- ▀ Diagnostics de la pollution des sols et des eaux souterraines sur tous les sites industriels
- ▀ Conseil lors de l'acquisition des sites industriels
- ▀ Evaluation Détaillée des Risques générique (EDR) pour l'ensemble de la zone du projet et déclinaison pour chacun des anciens sites industriels et des futurs aménagements
- ▀ Maitrise d'œuvre pour la dépollution de sites industriels
- ▀ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction des futurs aménagements
- ▀ Synthèses environnementales par projet d'aménagement lors de la cession aux promoteurs
- ▀ Encadrement d'études diverses reliées au projet (essais de pompage dans la nappe, modélisation hydrologique, tests de lixiviation, etc.)
- ▀ Suivi piézométrique de la nappe phréatique



### Le projet urbain

A la rencontre des eaux du Rhône et de la Saône, en plein centre de Lyon, le quartier de la Presqu'île Perrache est le lieu de l'un des plus ambitieux projets urbains de centre ville en France et en Europe. Conscientes des atouts de ce quartier pour l'avenir de

la métropole lyonnaise, la Ville et la Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon) ont retenu son aménagement parmi leurs priorités. Depuis 1999, est officiellement lancée la phase opérationnelle du projet Lyon Confluence qui a pour but de réaménager complètement le sud de la Presqu'île Perrache. Le projet

Lyon Confluence intégrera toutes les composantes d'un centre ville : logements, bureaux, commerces, équipements culturels et de loisirs. Les espaces publics, parcs et espaces plantés, couvriront près du tiers de la superficie totale du projet (estimée à 150 ha).

PJN/ebd/0609

Pour la mise en œuvre de ce projet une société d'économie mixte est créée, la SEM Lyon Confluence, dont les principales missions concernent la conduite d'études de projets et la définition des modes de réalisation, la maîtrise foncière, la réalisation des travaux de libération et d'aménagements du site, la poursuite de la concertation sur le projet et la promotion du site.

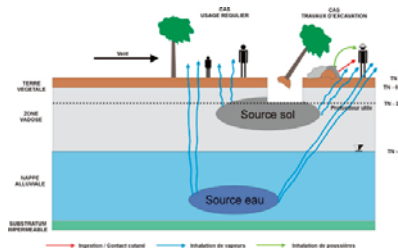
*"La Presqu'île de Perrache, longtemps dédiée à l'industrie et aux transports, est entrée en mutation ; ce territoire stratégique se prépare à accéder au statut auquel sa situation centrale, au sud de la gare de Perrache, le destine : celui d'un centre-ville. Espace d'expansion métropolitaine, mais aussi composante majeure de la Porte Sud de Lyon, nœud de communication essentiel et, enfin, site fluvial à mettre en valeur, la Confluence est un territoire à forts enjeux pour le Grand Lyon."*  
(www.lyon-confluence.fr)

### Déroulement des missions

La SEM Lyon Confluence a dès le début du projet porté une attention particulière aux aspects environnements. Depuis le début l'année 2000, une étroite collaboration existe ainsi entre le personnel de Sogreah Magelis et la SEM Lyon Confluence. De nombreuses études ont ainsi été menées afin d'obtenir une bonne connaissance de l'état environnemental du secteur et de pouvoir maîtriser les risques liés à l'environnement. Parmi les principales études réalisées, il est possible de citer :

- ◆ Etude historique de l'ensemble de la Presqu'île Perrache, afin de recenser les activités industrielles anciennes et actuelles exercées sur le site.
- ◆ Investigations du sous-sol sur une dizaine de sites industriels (La Poste, Colas, RFF-SNCF, etc.) afin de qualifier et de quantifier les contaminations potentielles des sols et/ou de la nappe phréatique.
- ◆ Evaluation Détaillée des Risques générique (EDR) pour l'ensemble de la presqu'île, afin d'évaluer les risques dus aux composés chimiques détectés selon les scénarios d'aménagement envisagés. L'INERIS et le BRGM ont réalisé des tierce-expertises de l'étude et ont validé les résultats

obtenus. Cette EDR générique a ensuite été déclinée afin d'être adaptée à chacun des sites industriels et également à chacun des projets d'aménagement envisagés (bassin nautique, pôle de loisirs, etc.).

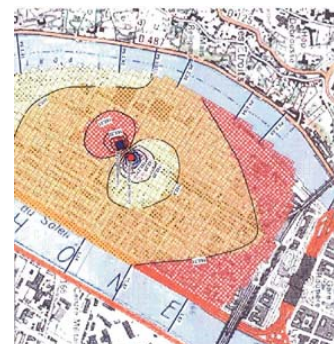


- ◆ Maîtrise d'œuvre de la démolition et de la réhabilitation de sites considérés comme à risques pour les futurs usagers. Après définition des travaux de dépollution à réaliser, les études complémentaires sont organisées afin de répondre au mieux aux attentes du client et de l'administration en charge du dossier. L'ensemble des travaux est coordonné et suivi sur le terrain avec validation par des analyses directement réalisées in-situ.



- ◆ Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des aménagements. Toutes les études nécessaires au bon déroulement des travaux de construction sont réalisées en amont, une attention particulière est portée sur la sécurité des travailleurs par la réalisation de plans généraux de coordination de la sécurité et de la protection de la santé (PGCSPS).
- ◆ Suivi piézométrique régulier de la nappe phréatique de la presqu'île avec relevé des niveaux d'eau dans l'ensemble du réseau de piézomètres et analyse de la qualité dans certains d'entre eux.
- ◆ Gestion des terres résultant des nombreuses excavations lors de la

construction des aménagements. La création du projet, et en particulier du bassin nautique, entraîne une problématique de gestion des terres importante. Plusieurs solutions sont étudiées afin d'aboutir à la sélection de la filière finale suivant des critères aussi bien techniques que économiques.



- ◆ Conseil à la SEM Lyon Confluence sur les aspects environnements lors des rédactions des contrats d'acquisition/cession de sites industriels.
- ◆ Etude technique sur les aspects environnements pour la réalisation d'un port de plaisance au centre de la presqu'île (pompages d'essais, modélisation hydrologique, tests de lixiviation sur les sols, etc.).
- ◆ Participation aux projets architecturaux pour la prise en compte des aspects environnements.



- ◆ Mise en place d'un système de management environnemental (SME), contenant une réflexion sur une "charte qualité environnement" pour les futurs chantiers de construction.
- ◆ Conseil sur la communication avec le grand public sur les aspects environnements du projet.